



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Prix « Chercheurs en Actes »

Instruction du 09/11/2023 relative au Prix National Chercheurs en Actes

Rectorat de l'académie de Créteil

Cabinet de la Rectrice

Affaire suivie par :

Céline Audry

mél. : ce.dircab@ac-creteil.fr

Texte adressé à mesdames et messieurs les chefs d'établissements de l'académie de Créteil.

Lancement de la cinquième édition du Prix « Chercheurs en Actes »

La présente information a pour objet de *préciser les enjeux et les conditions de participation au Prix Chercheurs en Actes initié par le Conseil Scientifique de l'Éducation Nationale.*

Le prix « Chercheurs en Actes », un moyen pour mettre à l'honneur les initiatives des équipes pédagogiques qui s'appuient sur la recherche et l'expérimentation pour améliorer la réussite des élèves.

L'édition 2023 du Prix « Chercheurs en Actes » a rassemblé 39 initiatives présentées dans 22 académies. Cette quatrième édition a été l'occasion d'identifier des équipes très investies dans le souhait de faire bénéficier les élèves des acquis de la recherche et dans une démarche expérimentale.

En effet, depuis 2019, le prix « Chercheurs en Actes » vient récompenser les équipes pédagogiques qui s'appuient sur des méthodes scientifiques rigoureuses pour aider à faire progresser les élèves et transformer leurs pratiques pédagogiques.

Le Conseil scientifique de l'éducation nationale avec le concours de nombreux partenaires dont la Conférence des recteurs, le Réseau Canopé, ou l'Institut des hautes études de l'éducation et de la formation a initié ce prix convaincu de l'intérêt de l'utilisation des méthodes scientifiques pour aider à faire progresser les pratiques pédagogiques.

Conditions de participation et lien de dépôt des candidatures

Le Prix « Chercheurs en Actes » est ouvert aux établissements publics ou privés sous contrat d'association avec l'État, de tout niveau d'enseignement, de la maternelle au lycée.

Quatre catégories sont proposées :

- égalité des chances ;
- confiance en soi et compétences sociocomportementales ;
- handicap et scolarité inclusive ;
- évaluation et intervention pédagogique.

Si au sein de votre établissement, une ou des équipes éducatives mettent en place des initiatives nourries de la recherche et visant à améliorer les compétences et les connaissances des élèves pouvant être déployées au sein d'autres structures, alors ces enseignants peuvent faire acte de candidature.

Un jury composé de représentants du CSEN et des institutions composera le jury.

L'établissement lauréat de chaque catégorie recevra une dotation de 5 000 € pour accompagner ou développer leur projet.

Les inscriptions au Prix national Chercheurs en Actes sont ouvertes jusqu'au 15 avril 2024 sur la [page dédié du CSEN](#).

Céline Audry

Directrice de cabinet adjointe